

Après ses consultations avec Ouyahia à la Présidence

Le MSP prépare des rencontres avec des partis du pouvoir

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3621 - Mardi 21 juillet 2015 - Prix : 10 DA

Iguersafen (Idjeur)

12e édition
de «Raconte-Arts»
du 24 au 31 juillet

Page 24



TAJ

Ghoul revient sur les grandes questions de l'heure

Page 3

Plutôt surestimer le terrorisme que le sous-estimer

Par Mohamed Habili

La sanglante attaque terroriste de Aïn Defla contre un convoi de l'ANP, survenue le premier jour de l'Aïd, a suscité une émotion d'autant plus grande dans l'opinion nationale qu'à en croire la théorie officielle du terrorisme résiduel elle n'aurait pas dû se produire. S'il est dans la nature du terrorisme d'agir par trahison, de frapper là et au moment où il n'est pas attendu, dire de lui qu'il est résiduel non seulement n'est pas pour lui déplaire, mais ne peut que l'aider aussi bien à perdurer qu'à mieux sévir à chaque fois. Indépendamment de la question de sa véracité, le plus grand reproche qu'on puisse faire à cette appréhension qu'on a de lui, c'est qu'elle lui convient, en cela justement qu'elle repose sur sa sous-estimation. Dans une guerre, à la limite de quelque nature qu'elle soit, l'ennemi dépenserait un trésor d'ingéniosité pour vous faire croire qu'il est plus faible qu'il n'est en réalité. Il est toujours moins grave, au plan militaire comme ailleurs, de surestimer l'adversaire, bien que cela aussi soit une erreur, en tant que telle préjudiciable, que de le sous-estimer. Certes, on peut toujours avancer que cette qualification ne prête pas vraiment à conséquence, puisque de toute façon l'armée lui fait une guerre implacable, comme en attestent les pertes incessantes qu'elle lui fait subir, ainsi que les forces qu'elle déploie en vue de son éradication.

Suite en page 3

Le Cla prend part à la Conférence nationale de l'Education

Les propositions concrètes d'un syndicat autonome



Ph: Le Jour

Le ministère de l'Education organise les 24, 25 et 26 du mois courant la Conférence de l'éducation nationale, une rencontre qui sera marquée par l'annonce de nouvelles mesures de réforme. Les partenaires sociaux du secteur y sont conviés. Le Cla prend part à cette conférence avec une réflexion et sept recommandations.

Page 2

Suppression de certains documents administratifs

Le citoyen n'aura plus à subir le calvaire de la paperasse

Page 4

«Ciné ville» et «Ciné plage»

Quatre films au programme

Page 13

Le Cla prend part à la Conférence nationale de l'Education

Les propositions concrètes d'un syndicat autonome

■ Le ministère de l'Education organise les 24, 25 et 26 du mois courant la Conférence de l'éducation nationale, une rencontre qui sera marquée par l'annonce de nouvelles mesures de réforme. Les partenaires sociaux du secteur y sont conviés. Le Cla prend part à cette conférence avec une réflexion et sept recommandations.

Par Yasmine Ayadi

Le ministre de l'Education avait déclaré la semaine dernière qu'il sera question, lors de la prochaine Conférence nationale de l'Education, de nouvelles mesures entrant dans le cadre de la réforme du système

Séminaire sur les établissements hospitaliers Participation de plus d'une centaine de cadres

PLUS D'UNE centaine de cadres relevant de plusieurs établissements hospitaliers de la wilaya d'Alger prennent part lundi au niveau de l'Institut national de la santé publique (INSP) à El Biar (Alger), à un séminaire sur l'«élaboration de projets d'établissements», en vue d'améliorer les prestations médicales au profit des citoyens. Selon le directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Alger, Mohamed Miraoui, le séminaire se veut «une rencontre d'évaluation des établissements hospitaliers et de proximité de la wilaya d'Alger et du taux de mise en œuvre des projets d'établissements, en vue d'améliorer les prestations médicales au profit des citoyens». Ce projet, lancé l'année dernière, consiste à «garantir une meilleure gestion des ressources financières et humaines ainsi que des prestations de qualité au sein de ces établissements afin d'améliorer le rendement des personnels de ce secteur», a-t-il rappelé. Cette rencontre vise à corriger les lacunes relevées dans ces projets et à donner d'autres recommandations pour une meilleure prise en charge de la santé du citoyen. Ce projet permet au directeur de chaque établissement et à son personnel administratif de planifier le projet de leur établissement au début de chaque année et de l'évaluer à la fin de l'année, a indiqué M. Miraoui. Prennent part à cette rencontre des directeurs d'établissements hospitaliers, des sous-directeurs, des membres de conseils médicaux et les personnels administratifs de ces établissements, dans le cadre d'une meilleure planification de ces projets, prenant en compte les recommandations issues de ces rencontres, a-t-il précisé. Des rencontres similaires sont prévues dans différentes wilayas du pays sur les projets d'établissements hospitaliers, en attendant la tenue d'une rencontre nationale.

Halim N./APS

d'examen. La première responsable du secteur a annoncé également la tenue d'une rencontre avec les syndicats durant la semaine prochaine et ce, dans le cadre du dialogue visant à aboutir à la signature d'une charte de stabilisation du secteur de l'éducation. Le Conseil des lycées d'Algérie (Cla) qui prendra part à cette rencontre a indiqué, dans un communiqué rendu public hier, qu'«il est grand temps de concentrer tous ses efforts sur la construction d'une école publique, gratuite et de qualité, celle-là qui assurera au pays un développement dans tous les domaines et cela grâce à ses enfants qu'elle aura formés». Pour le Cla, une école publique gratuite et de qualité est le seul garant d'un développement intellectuel des enfants de l'Algérie, qui à leur tour contribueront à l'essor économique de leur pays, c'est pour cela qu'il ne cessera de défendre cet acquis et de déployer tous ses efforts afin de le sauvegarder. Cette organisation syndicale regrette par ailleurs que «l'Etat algérien ne s'est pas donné comme objectif principal de garantir aux Algériens une école publique, gratuite et de qualité puisqu'il l'a dotée d'un système éducatif qui ne répond pas aux besoins réels des Algériens». Le Cla illustre son constat par le rapport de la Commission de réflexion qu'il a installée, portant sur l'évaluation du Système éducatif algérien. Ce rapport comprend huit points essentiels dont le niveau atteint en mathématiques, en langues,



Phile jour

en lecture, en TIC et autres matières, le taux de réussite et de transition, le suivi de l'élève durant son parcours scolaire, les ressources financières et les structures éducatives, les conditions de travail et la situation socioprofessionnelle des travailleurs de l'Education, le système d'évaluation et l'orientation, l'approche par compétences, le recrutement et la formation des enseignants et le niveau atteint dans les différentes disciplines. Au chapitre des recommandations, le Cla propose de prévoir une planification des infrastructures en fonction de la croissance démographique. Elles doivent être conçues dans un cadre

agréable où les enfants prendront du plaisir à venir s'acquérir du savoir, revaloriser le savoir, alléger et rééquilibrer les horaires de l'école de manière à laisser du temps libre pour l'expression personnelle et les activités culturelles de l'enfant. Il est également recommandé d'introduire la recherche pédagogique, absente du système d'évaluation nationale et de formation, et de redonner aux différents conseils de classe, de gestion et de discipline leur pouvoir de décision ainsi le pouvoir pédagogique l'emportera sur le pouvoir administratif. Un cri de détresse est lancé pour dire : «Arrêtez de gérer le secteur de l'Education par des circulaires !»

Le Cla préconise aussi de ne pas instrumentaliser l'école par les différentes idéologies et laisser l'enfant faire ses propres choix. «Il faut lui apprendre à réfléchir, à critiquer et à synthétiser et à ne pas verser dans le parcourisme». La mise en place d'un système de formation continue pour les professeurs-formateurs par l'ouverture d'instituts spécialisés figure également sur la liste des recommandations. Il s'agit, selon le Cla, d'une opération qui leur permettra de se recycler pendant une année de formation tous les cinq ans, outre la tenue de différents séminaires de formation au cours de l'année scolaire.

Y.A.

Des «mesures d'urgence» pour endiguer ce phénomène

Catastrophe écologique dans la baie de Bousmail

Le ministre des Ressources en eaux et de l'Environnement, Abdelwahab Nouri, a pris, hier, des mesures d'urgence pour endiguer la catastrophe écologique qui touche la baie de Bousmail. Cette dernière subit 11 déversements d'eaux usées ménagères et deux déversements d'eaux usées industrielles rejetées par les deux zones industrielles de Chouaiba et Bousmail, ce qui constitue «un véritable danger pour l'environnement» et la mer. Intervenant en marge de la visite de travail qu'il a effectuée hier dans la wilaya de Tipasa, le ministre n'a pas caché sa «colère» face à la dégradation de la baie de Bousmail qui s'étend sur 2 km, de la Katiba Youssoufia à l'ouest de la ville. «Nous avons pris des mesures d'urgence pour mettre un terme aux effets causés par la zone industrielle, du fait du déversement des eaux usées», a affirmé M. Nouri dans une brève déclaration. «Le groupe Tonic, premier responsable de cette catastrophe, est appelé à mettre en service sa station d'épuration, réalisée il y a deux ans, mais qui n'est pas encore opérationnelle car pas encore équipée», a-t-il estimé. Le ministre a insisté sur l'impératif d'accélérer la réalisation du projet de la station d'épuration de Bousmail, qui accuse un retard de plus de

deux ans, pour régler le problème des 11 déversements d'eaux usées ménagères. «Les deux projets sus cités sont d'une extrême importance et très stratégiques pour l'assainissement des eaux de huit communes à l'est de Tipasa et leur réutilisation dans l'irrigation des terres agricoles», a-t-il affirmé. En attendant la réalisation de ces projets, le projet de protection de l'environnement de la baie de Bousmail est toujours dans les cartons, car ne pouvant être lancé sans l'arrêt définitif des rejets des eaux, selon les explications données au ministre sur place. Le ministre a, dans ce sens, appelé les citoyens et associations à jouer un rôle dans la préservation de l'environnement après avoir constaté une dégradation de l'environnement et un amas de déchets ménagers et solides le long de la côte de Bousmail. M. Nouri a entamé sa visite par une séance de travail à la station de dessalement d'eau de mer de Fouka en compagnie du wali Mustapha Layadhi et des responsables de la société de distribution de l'eau de Tipasa en charge de la gestion de la station en qualité de producteur ainsi que la Seaal et l'Algérienne des eaux en qualité de clients. Le ministre a enregistré un «déficit flagrant»

en matière de communication entre tous les acteurs, s'interrogeant sur les raisons qui empêchent la direction générale de la société des eaux de Tipasa (organisme chargé de la gestion de la station de Fouka) d'informer ses clients (Seaal, l'Algérienne des eaux et les pouvoirs publics) sur la baisse de la production et les travaux de maintenance à l'origine des perturbations dans la distribution. D'une capacité de production de 120 mètres cubes/jour, la station de dessalement de l'eau de mer qui alimente les wilayas de Tipasa et Alger se voit un des projets stratégiques réalisés par les autorités publiques en vue d'améliorer le service public en matière d'approvisionnement en eau potable. Après avoir donné des instructions «rigoureuses» afin d'instaurer une coordination et créer un climat de confiance entre producteur et client, M. Nouri a affirmé que «Tipasa est l'une des wilayas qui ont connu une nette amélioration en matière d'alimentation en eau durant les dernières années». Seize communes ont de l'eau 24h/24h tandis que 12 autres sont approvisionnées 16 heures/j et deux communes à l'ouest de Tipasa connaissent encore des perturbations, a conclu le ministre.

Hatem C./APS

Après ses consultations avec Ouyahia à la Présidence le de

Le MSP prépare des rencontres avec des partis du pouvoir

Après son entrevue avec Ahmed Ouyahia en sa qualité de ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Mokri annonce d'autres rencontres avec des partis du pouvoir et des personnalités.



Par Nacera Chennafi



Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelrezak Mokri, continu d'étonner l'opposition qu'il a rejoint dans le cadre de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique.

Après sa rencontre avec Ahmed Ouyahia en sa qualité de ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Mokri annonce d'autres rencontres avec des partis du pouvoir et des personnalités. C'est sur sa page facebook que le patron du MSP a annoncé d'autres rencontres ces jours-ci avec des partis et des personnalités politiques pour lesquels le parti «porte un grand respect et une grande considération». Selon Mokri, le MSP a «la conviction chevillée que notre pays a besoin d'une opposition forte, engagée, intelligente et

unie». Selon les premiers échos, seront concernés par ces rencontres le Rassemblement national démocratique puisque le gel a été levé avec Ahmed Ouyahia après la récente rencontre au niveau de la présidence de la République, et le Front de libération nationale qui a changé de discours envers l'opposition. Avec ces nouvelles rencontres, même si elles n'engageront que le parti du défunt Nahnah, le MSP creuse un fossé entre lui et les partis de l'Instance de coordination et de suivi de l'opposition (ISCO). Sur son compte facebook Mokri s'est montré indifférent aux avis de ses alliés, indiquant : «Il nous a été demandé par nos partenaires au sein de l'ISCO de les informer de nos contacts, nous examinerons sérieusement cette demande, même si nous ne sommes pas tenus de le faire».

Il est à noter que le changement de stratégie date mainte-

nant de quelques mois, quand le président du Mouvement de la société pour la paix, Abdelrazak Mokri, a annoncé le lancement d'une nouvelle série de concertations politiques, au nom du parti, avec le pouvoir et l'opposition pour examiner la situation du pays et trouver les moyens d'un sursaut national politique et économique.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux du Madjliss Echoura consacré au bilan 2014, Mokri a déclaré : «J'annonce qu'on va lancer immédiatement après ce conseil consultatif une série de consultations, au nom du Mouvement, avec toutes les parties, pouvoir et opposition, en perspective de cette vision». Mais le MSP ne quitte pas la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNLTD).

Pour Mokri, «le changement ne concerne pas un seul parti», ajoutant que «l'isolement est

inutile et serait même périlleux» pour un parti qui «a choisi d'aller vers les alliances politiques».

Ce parti avait lancé, début 2014, les concertations avec le pouvoir et les partis, initiative qu'il a nommée «Projet de la charte de réforme politique» consacrée au changement démocratique ; mais celle-ci n'a pas abouti. Puis le parti a participé à la création de la CNLTD, au côté du RCD, Ennahdha, Djl Djadid, El Adala de Abdellah Djaballah et enfin l'ancien Chef du gouvernement Ahmed Benbitour. Le MSP a participé aux concertations lancées par le FFS en prévision de la conférence du consensus national, mais avait rejeté cette initiative. Durant de longues années, le parti était membre du gouvernement et de ce qui était appelé à l'époque «Alliance présidentielle». Il a gardé, d'une manière ou d'une autre, ses relations avec le pouvoir. N. C.

TAJ

Ghoul revient sur les grandes questions de l'heure

«A cette occasion, nous déplorons la mort de nos martyrs, et nous rappelons à chaque fois notre fidélité et notre engagement envers l'Algérie, mais aussi pour présenter nos condoléances aux familles des victimes» tel était le message qu'a voulu transmettre Amar Ghoul lors d'une conférence de presse qu'il a animée hier au siège du parti TAJ suite à l'attaque terroriste perpétrée contre l'Armée nationale populaire (ANP) le premier jour de l'Aïd à Ain Defla qui a coûté la vie à neuf soldats et deux blessés. Le chef du parti TAJ a rappelé que l'Algérie restera toujours debout pour faire face aux ennemis qui essaient de semer la zizanie pour la déstabiliser et la noyer dans le printemps rouge. Selon le chef du parti aujourd'hui l'Algérie fait face à de multiples menaces de l'extérieur mais aussi à l'intérieur du pays où certaines personnes comptent avec l'ennemi. Après l'échec à Ghardaïa qui a consterné ceux qui espéraient faire «exploser» l'Algérie comme l'a exprimé Ghoul, voilà que le calme est revenu avec la contribution des sages et

des notables de la région. «Dieu merci, le retour de la quiétude à Ghardaïa nous nous félicitons de l'implication directe du président de l'état, Abdelaziz Bouteflika, et le Premier ministre Abdelmalek Sellal et tout le gouvernement dans le dossier de Ghardaïa... le but de ceux qui ont tiré les ficelles à Ghardaïa ne visaient pas seulement la ville mais plutôt faire exploser l'Algérie entière», a-t-il précisé. «Il ne faut pas oublier le rôle des sages de Ghardaïa, des imams, les notables qui ont fait tout ce qu'il fallait pour que le calme regagne les rues de la ville», a-t-il indiqué. La fitna selon Ghoul ne se situe pas seulement à Ghardaïa mais dans l'ensemble du pays à cause des mains étrangères qui ne font que nous provoquer, alors que l'Algérie fait preuve de patience pour ne pas tomber dans les querelles. Le chef du parti TAJ a rappelé que la sécurité de l'Algérie est une question de sécurité régionale, que les conflits qui entourent le pays ne sont pas en faveur de notre stabilité. Et à cette occasion Amar Ghoul s'est félicité du dénouement du conflit ma-



lien, le dossier pour lequel l'Algérie avait dégagé tous les moyens afin de le résoudre. Mohamed Mabkhout

LA QUESTION DU JOUR

Plutôt surestimer le terrorisme que le sous-estimer

Suite de la page une

N'empêche, les attaques comme celles de Ain Defla montrent que pour affaibli qu'il soit par rapport à ce qu'il était dans le passé, le terrorisme n'en conserve pas moins la capacité de faire très mal à l'occasion. Or, un seul mauvais coup de ce genre aurait dû suffire à remettre les pendules à l'heure et le vocabulaire le concernant à l'endroit. Et tant pis si cela aurait eu pour effet de pécher par excès inverse. Plutôt surestimer que sous-estimer l'ennemi. En fait, le terrorisme est résiduel non pas en soi mais par rapport à son état antérieur, et en particulier par rapport à ce qu'il était du temps où il semblait en mesure de l'emporter, militairement aussi bien que politiquement. Dire d'un phénomène qu'il est résiduel implique qu'il est en voie d'extinction, en sursis, moribond. Cela signifie que la lutte menée dans le passé contre lui l'a à ce point réduit qu'il ne peut plus redresser la tête, que sa disparition définitive n'est plus qu'une question de temps. Encore faut-il que ce temps soit relativement court, qu'il ne tire pas en longueur. Or cela fait une quinzaine d'années qu'il n'en finit pas de finir. S'il était réellement résiduel au moment où cette qualification a été pour la première fois formulée, il serait complètement éliminé à l'heure qu'il est. A la limite, un phénomène résiduel n'a même pas besoin qu'on l'aide à disparaître. Le fer est déjà dans sa chair qui le vide peu à peu de ses dernières forces. Il souffre d'un cancer en phase terminale. On ne peut parler en ces termes d'un danger et dans le même temps en appeler pour le mettre durablement en échec à la «mobilisation permanente». Il y a à l'origine de cette sous-estimation une erreur de méthode plus profonde. Elle repose sur une conception linéaire du terrorisme. Elle suppose qu'il est en tout point identique à lui-même, et ce, depuis ses débuts jusqu'à son état actuel, si ses forces ont quant à elles varié. Or il est passé par des phases, il a connu des épreuves qui l'ont remodelé. Il a revêtu des formes différentes suivant les époques. Il s'est périodisé. De sorte qu'il n'existe pas d'étalon auquel le mesurer sous tous rapports et par delà ses avatars. Il n'y a pas de point de comparaison permettant de dire qu'il est aujourd'hui dans sa dernière phase, ni qu'il est résiduel. Le fait qu'il soit inconcevable qu'il redevienne ce qu'il était ne veut pas dire qu'il n'est pas dans sa forme actuelle en phase avec le moment présent, au double plan national et international.

M. H.

Suppression de certains documents administratifs

Le citoyen n'aura plus à subir le calvaire de la paperasse

■ Désormais, le citoyen est dispensé de l'obligation de fournir des documents d'état civil tels que les extraits d'acte de naissance, de mariage et de décès qui sont contenus dans le registre national automatisé de l'état civil, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Par Thinhinene Khouchi

En effet, des mesures ont été prises. Il s'agit de la suppression de l'extrait de naissance 12S pour la carte nationale d'identité et l'allègement du formulaire en ce qui concerne la carte nationale et le passeport, de trois pages à une seule «recto verso». Cette opération est initiée par le département de Nouredine Bedoui. Elle vise à activer tous les mécanismes modernes pour la concrétisation de l'administration électronique (e-administration) et contribuer, par là même, à l'allègement des dossiers demandés au citoyen et lui faciliter les démarches et améliorer aussi l'efficacité de

l'action des administrations publiques. De nombreux acquis ont été enregistrés en matière de modernisation des services administratifs publics, dont la numérisation des registres de l'état civil, la création d'un fichier national électronique d'état civil, le retrait de l'acte de naissance «12S» à partir de toutes les communes du pays et des consulats d'Algérie à l'étranger. La lutte contre la bureaucratie a, aussi, conduit à l'amendement de la loi relative aux titres et documents de voyage pour simplifier les procédures administratives d'obtention du passeport biométrique. En exécution des instructions du président de la République relatives à la réhabilitation du service public et à l'allègement des dossiers et des procédures administratives, le gouvernement a approuvé, lors de sa réunion de mercredi dernier, le projet de décret exécutif dispensant le citoyen de la présentation des documents d'état civil contenus dans le registre national automatisé de l'état civil, précise le communiqué du ministère. Ce décret fait obligation aux wilayas, daïras, communes, ministères et



administrations publiques y relevant «de ne plus exiger, à l'avenir, du citoyen la présentation de documents d'état civil tels que les extraits d'acte de naissance, de mariage et de décès et ce, grâce à leur accès facilité aux données contenues dans le registre national automatisé de l'état civil qu'abrite le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales», ajoute la même source. Dans une première phase, la connexion à ce registre a été réa-

lisée au profit des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Education nationale et de l'Enseignement et de la Formation professionnels à l'effet de faire bénéficier, à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire et sociale notamment, des millions d'élèves, d'étudiants et de stagiaires de cette mesure. Cette mesure sera étendue progressivement aux autres secteurs concernés, en particulier ceux

connus pour l'intensité de leurs relations quotidiennes avec le citoyen, selon la même source. Initiée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, cette opération, précise le communiqué, «vise à activer tous les appareils modernes pour la réalisation de l'administration électronique, contribuer à l'allègement des dossiers demandés perpétuellement au citoyen et lui faciliter les démarches quotidiennes. T. K.

Agence nationale de l'emploi
«Plus de 200 000 postes enregistrés au cours du premier semestre»

LE DIRECTEUR général de l'Agence nationale de l'emploi, Chaalal Mohamed Tahar, a indiqué, en marge de sa dernière visite à Boumerdès, que ses structures disséminées à travers le territoire national ont enregistré au cours du premier semestre de l'année 2015 plus de 200 000 postes d'emploi dans les différentes formules de création de postes d'emploi, à savoir : contrat de travail d'aide (CTA), contrat d'insertion professionnelle (CIP), contrat d'insertion des diplômés (CID) et le contrat formation-insertion (CFI). Il a ajouté que 73% des emplois ont été enregistrés dans les entreprises économiques du secteur privé et 27% dans le secteur public. Selon lui, les diplômés universitaires et les stagiaires issus des centres de formation professionnelle sont les plus favorisés, a-t-il expliqué. Dans le même contexte, le même responsable a ajouté qu'au cours de la même période ses structures ont accordé des aides, entrant dans la formule de contrat de travail d'aide (CTA), à 48 000 bénéficiaires des 48 wilayas du pays. 83% des emplois sont orientés vers le secteur économique. Au cours de son intervention, Mohamed Tahar Chaalal n'a pas manqué de rappeler le nombre de 4 600 postes d'emploi créés dans la wilaya de Boumerdès, dont 4,000 postes dans le secteur économique dont 611 dans le cadre des contrats de travail.

A. Kichni

Conférence sur le climat

L'Algérie plaidera pour un accord universel «juste et équilibré»

L'Algérie plaidera, lors de la prochaine conférence de Paris sur le climat (COP 21), pour un accord «juste et équilibré» qui tiendra compte de la responsabilité historique des pays industriels dans le réchauffement climatique, a indiqué à l'APS un haut responsable du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement. «La position algérienne est très claire : ce sont les pays qui ont développé leur industrie durant les deux derniers siècles qui sont historiquement responsables des émissions de gaz à effet de serre (GES)», explique le directeur chargé du dossier des changements climatiques auprès du même ministère, Samir Grimes.

Toutefois, cette position ne signifie pas que l'Algérie se désengage par rapport à la communauté internationale : «Nous allons apporter notre contribution à l'effort international mais dans la mesure de notre responsabilité quasiment nulle en termes d'émission de GES, comparativement aux pays ayant un vaste réseau d'infrastructures industrielles générateur de cette pollution atmosphérique». La 21^e Conférence des parties de la des Nations unies sur les changements climatiques (Cnuccl), qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris, est censée aboutir à un premier accord universel, juridiquement contraignant, permettant de lutter contre le réchauffement climatique et d'accélérer la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone. Un avant-projet de texte de négociation pour la Conférence de Paris devrait être prêt d'ici à fin octobre, selon la feuille de route présentée à l'issue de la dernière assemblée plénière de la Cnuccl, réunie du 1^{er} au 11 juin dernier à Bonn (Allemagne). Cependant, cette session de négociation de

Bonn, coprésidée par l'Algérien Ahmed Djoghlaif et l'Américain Daniel Reifsnyder, s'est achevée sans trancher sur la question de la différenciation des Etats.

L'Algérie doublement vulnérable aux changements climatiques

«Le futur accord de Paris doit être équilibré et juste en tenant compte non seulement des responsabilités historiques des uns et des autres mais aussi des capacités des pays à lutter contre ces changements climatiques», soutient M. Grimes. Selon lui, l'Algérie est un pays doublement vulnérable aux changements climatiques : elle subit, d'une part, les conséquences désastreuses des changements climatiques sur la région (désertification, élévation du niveau de la mer, augmentation de la température...), et reste, d'autre part, dépendante des hydrocarbures pour son développement.

«Pour lutter contre les changements climatiques, nous devons bénéficier de la part des pays responsables des émissions de GES des moyens de mise en œuvre, notamment en matière d'appui financier et de facilitation d'accès aux Green climate fund (mécanisme financier de l'Organisation des Nations unies)», préconise le même responsable. Rappelant que l'Algérie a adhéré à cette convention de façon volontaire en introduisant un certain nombre de mesures touchant plusieurs secteurs (transport, habitat, énergie, agriculture et forêts), M. Grimes observe que les ressources algériennes sont destinées principalement au développement du pays, ce qui impose le recours à un appui et à un accompagnement internationaux.

L'Algérie, qui tente de peser sur la position des pays industriels, multiplie les efforts de coordination avec les pays qui partagent la même vision, notamment ceux qui se trouvent dans des régions vulnérables, dépendantes des hydrocarbures ou dotées de moyens limités. D'ailleurs, Alger a abrité, en mai 2013, une conférence du G77+Chine sur les changements climatiques. «Les efforts de l'Algérie au sein des continents arabe et africain interviennent dans un contexte d'alliance naturelle. Nous nous retrouvons dans le même bloc parce que nous avons des intérêts communs», note-t-il. Quant à la capacité des Etats à trouver un terrain d'entente pour aboutir à un accord universel contraignant, M. Grimes se dit optimiste même si les positions des uns et des autres sont «suffisamment hermétiques», en considérant que la tâche sera «très difficile» vu les énormes enjeux financiers de la question des changements climatiques. «Cela va être très dur. Les pays ont des positions très éloignées sur la coopération. Les parties veulent toutes un accord mais elles divergent sur la forme et la portée», note-t-il. Si pour les pays en voie le «deal» climatique se pose sous l'angle du partage équitable de l'espace de développement, il est perçu par les pays développés comme un problème technico-économique qui peut être résolu en recourant aux marchés et aux financements, explicite M. Grimes. En somme, poursuit-il, la lutte contre les changements climatiques n'est plus vue comme un enjeu environnemental, mais aussi de compétitivité technologique : les pays cherchent d'abord à protéger leurs intérêts.

Mohamed Addab/APS

Algérie-Espagne

Le FCE installe son représentant à Madrid

■ Lahouari Benarba, P-DG du groupe éponyme, est le président de la Chambre de commerce algéro-espagnole et actionnaire dans des sociétés mixtes créées en partenariat avec des entreprises espagnoles et portugaises. Passionné également d'art et de culture, il est le directeur de la galerie d'art Prestige à Barcelone, membre de la fondation Euro Art et également organisateur d'expositions culturelles à Chicago, Paris, Budapest et Vienne...

Par Salem K.

Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) a installé, lundi, son représentant à Madrid, Lahouari Benarba, dont la mission est de renforcer les synergies entre les entreprises algériennes et espagnoles. Benarba, P-DG du groupe éponyme, est le président de la Chambre de commerce algéro-espagnole et actionnaire dans des sociétés mixtes créées en partenariat avec des entreprises espagnoles et portugaises. Passionné également d'art et de culture, il est le directeur de la galerie d'art Prestige à Barcelone, membre de la fondation Euro Art et également organisateur d'expositions culturelles à Chicago, Paris, Budapest et Vienne. Cette installation intervient deux mois après celles des délégués de cette organisation patronale à Dubaï et à Paris, dans le cadre du renforcement

de la représentation du FCE au niveau international, a indiqué son président, Ali Haddad, lors de cette cérémonie. Le FCE attend de son représentant à Madrid «de dynamiser le partenariat algéro-espagnol», a-t-il insisté, ajoutant que «la diaspora algérienne en Espagne doit se rehausser afin d'occuper l'espace du monde du business». Il a expliqué que cette initiative de son organisation en matière de relations internationales «vise à créer un cadre adapté permettant de promouvoir le partenariat (entre les entreprises étrangères) et les entreprises algériennes, favoriser le développement des exportations hors hydrocarbures et tisser des relations avec les organisations susceptibles d'apporter leur savoir-faire et leur expertise».

Quant au rôle du secteur privé économique national, il a souligné qu'il contribuait actuellement autour de 85% de la valeur ajoutée hors hydrocarbures contre 40% en 1990.

«Aujourd'hui, il est grand temps pour nous d'entamer ce fameux virage de la diversification de notre économie que le gouvernement algérien a initié, et d'opter pour une position plus offensive si nous voulons être



efficaces et si nous voulons nous déployer sur les marchés extérieurs», a-t-il enchaîné. Mais il a estimé que la compétitivité inté-

rieure et extérieure devrait s'accompagner de «l'émergence d'une classe d'entrepreneurs dynamiques et pleinement rom-

pus aux méthodes modernes de management et de pratique des affaires internationales».

S. K./APS

En six ans

Les réserves en or de la Chine progressent de 60%

LES RÉSERVES officielles en or de la Chine ont totalisé 1 658 tonnes fin juin, contre 1 054 tonnes détenues en avril 2009, soit une augmentation de 57%, selon des statistiques rendues publiques pour la première fois depuis 2009. La Chine est le premier producteur mondial d'or, après avoir ravi ce titre à l'Afrique du Sud, mais a perdu l'an dernier son rang de premier consommateur mondial au profit de l'Inde. Les achats d'or par l'Etat chinois depuis 2009 atteignent un niveau seulement dépassé par ceux de la Russie, a rapporté l'agence Bloomberg, en citant des chiffres de la banque centrale de Chine (PBOC) et du Fonds monétaire international. Le rythme d'acquisition de réserves d'or par la Chine a toutefois décéléré, après un bond de 75% entre 2003 et 2009. En 2014, la demande mondiale d'or physique (bijoux, pièces et lingots) a baissé de 4% par rapport à 2013, à 3 924 tonnes, selon le Conseil mondial de l'or, une organisation qui réunit les grands producteurs d'or. Cette légère baisse a surtout été attribuée à la contraction de la demande mondiale de bijoux, qui constituent toujours la plus grosse part de la demande de métal jaune. Mais c'est la baisse de la demande chinoise qui a été la plus spectaculaire, diminuant de 33% en 2014, à 814 tonnes, par rapport à l'année précédente, alors que les autorités mènent une sévère campagne anticorruption. R. E.

Sellal en visite de travail en Espagne

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectue aujourd'hui mardi une visite de travail à Madrid (Espagne), à l'invitation du président du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, indique lundi un communiqué des services du Premier ministre. Lors

de cette visite, Sellal, qui sera accompagné d'une importante délégation ministérielle, co-présidera avec son homologue espagnol, les travaux de la 6^e réunion bilatérale de haut niveau algéro-espagnole, précise la même source. Le rencontre qui sera sanctionnée

par la signature de plusieurs accords de coopération bilatérale, sera par ailleurs l'occasion d'un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, a-t-on souligné.

Travaux publics

«Aucun projet inscrit ne sera annulé pour restriction budgétaire»

Un représentant du ministère des Travaux publics a affirmé, lundi à Madrid, qu'aucun projet inscrit pour sa réalisation dans ce secteur ne sera annulé ou bloqué pour restriction budgétaire. «Nous ne lançons pas un projet s'il n'a pas une couverture financière. Tous les projets inscrits ne seront pas arrêtés», a déclaré Hakim Mahiouz, un haut cadre de ce ministère, lors d'une réunion sur le partenariat dans le secteur de la construction, tenue par le Forum des chefs d'entreprise (FCE) et la confédération espagnole des entreprises (CEOE) dans la capitale espagnole. Mahiouz répondait à une question

soulevée par un chef d'entreprise espagnole quant à une éventuelle suspension de projets dans ce secteur en raison du déficit budgétaire engendré essentiellement par la baisse des prix de pétrole. S'adressant au panel des entreprises espagnoles participant à cet atelier, Mahiouz leur a affirmé que le ministère des Travaux publics maintenait ses trois schémas directeurs à l'horizon 2025 pour développer les routes et autoroutes ainsi que les infrastructures portuaires et aéroportuaires. Il leur a précisé que ces schémas directeurs avaient été déclinés en programmes de réalisation à travers des pro-

grammes quinquennaux, en indiquant que son département ministériel est à la troisième phase de leur exécution. Il a souligné, au passage, la démarche de partenariat que l'Algérie souhaite développer avec l'Espagne dans ce secteur, qui consiste à renforcer la coopération dans des activités spécifiques telles que les ouvrages d'art, les travaux routiers et les études maritimes. L'atelier sur le partenariat algéro-espagnol dans le domaine de la construction a été tenu avec deux autres portant, respectivement, sur les énergies renouvelables et l'industrie agroalimentaire. Mahi Y.

Face à un dollar toujours soutenu par la Fed

L'euro se stabilise

L'euro se stabilisait lundi matin face à un dollar toujours soutenu par la perspective d'un relèvement des taux de la banque centrale américaine (Fed) d'ici à la fin de l'année, tandis qu'en Grèce les banques ont ouvert. La monnaie européenne valait 1,0828 dollar, au plus bas depuis fin mai, contre 1,0830 dollar vendredi soir. Elle montait légèrement face à la monnaie nipponne, à 134,43 yens contre 134,38 yens vendredi soir, comme le dollar, qui s'échangeait à 124,15

yens contre 124,09 yens vendredi soir. Selon les analystes d'ANZ Bank, «maintenant que la Grèce n'est plus au centre des attentions, l'attente d'une hausse des taux par la Fed est de nouveau l'élément directeur du marché». Le dollar restait ainsi dans le viseur des investisseurs après les propos de la présidente de la banque centrale américaine (Fed) la semaine dernière, confirmant la volonté de l'institution de relever les taux d'intérêt cette année, en corrélation avec une reprise de l'économie

américaine. Une hausse des taux d'intérêt américains va attirer les investisseurs cherchant un meilleur rendement vers le dollar, tirant sa valeur vers le haut. De son côté, la livre britannique était quasiment stable face à la monnaie européenne, à 69,42 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,5598 dollar pour une livre. La devise suisse baissait face à l'euro, à 1,0429 franc suisse pour un euro, ainsi que face au billet vert, à 0,9631 franc suisse pour un dollar. Ghani Y.

Révolution du 1^{er} Novembre

Des historiens plaident pour l'ouverture des archives

■ Des historiens algériens ont plaidé pour la «nécessité» d'ouvrir les archives disponibles et inhérentes à la période de la révolution du 1^{er} Novembre afin de les mettre à la disposition aussi bien du grand public que pour un usage spécialisé, soulignant la «valeur» inestimable que revêtent certains documents.

Par Slim O.

Contactés par l'APS les historiens et chercheurs, Hassan Remaoun, Amar Rekhila et Mohamed El Korso ont tous appelé à déclassifier ces archives et à les ouvrir aux chercheurs, universitaires, étudiants et même au grand public, allant dans le sens de la récente déclaration du président de l'association des anciens du ministère de l'Armement et des liaisons générales (Malg), Dahou Ould Kabli. Pour Remaoun, chercheur associé au Centre de Recherche en Anthropologie sociale et Histoire (Crasc), il faut, dans une première étape, «mettre de l'ordre» dans ces archives puis de les «protéger», reconnaissant que ce sera un travail de «longue haleine qui doit s'accompagner d'un débat de société». Estimant que «plus tôt cela se fera, mieux ce sera», Remaoun souligne le caractère «précieux» de ce fonds documentaire existant en Algérie et devant être préservé «au risque d'être détérioré». Pour ce faire, poursuit-il, un travail de «classification et d'enregistrement» de la matière qui se trouve en vrac doit se faire par les institutions spécialisées en archivage. A la question de savoir pourquoi ces archives demeurent «sous embargo», l'universitaire l'impute à une «sous-estimation» entretenue depuis longtemps de l'importance que revêt cette question et à «la peur des effets que pourraient entraîner certaines vérités pas toujours bonnes à dire». Néanmoins, il se dit convaincu que cela «se fera au fur et à mesure que la société l'imposera, le changement devra forcément se faire sur le long terme», assurant que l'Algérie «n'est pas le seul pays à être réti-



cent». Allant dans ce sens, le chercheur en histoire du mouvement national et de la révolution du 1^{er} Novembre, Amar Rekhila considère que l'ouverture des archives de cette période de l'histoire du pays «contribuera à répondre à tous les questionnements encore en suspens et à rectifier des erreurs concernant plusieurs faits».

L'ouverture des archives, plus qu'impérative

Il ajoute que l'ouverture des archives en question est d'autant plus «impérative avant la fin biologique» des témoins vivants de cette période et pouvant, pour ceux qui en ont encore la faculté physique, apporter des précisions, des compléments ou des rectifications sur le contenu des

documents, une fois ces derniers rendus publics. Le chercheur relève, à ce propos, le volume «immense» d'archives remis par le Malg au ministère de la Défense nationale (MDN), au lendemain de l'indépendance. Un volume estimé à quelque 5 tonnes, avait indiqué le président de l'association des anciens du Malg, lors de sa récente sortie médiatique, rappelle-t-on. Rekhila cite, entre autres archives, celles héritées des services secrets de la révolution et dont il convient de s'assurer de «l'entière justesse», considérant qu'elles se sont parfois basées sur des informations fournies par les services secrets français, et comportant forcément des risques de «manipulation» et de «désinformation», avertit-il. Outre l'intérêt essentiellement pédagogique de rendre accessibles les archives de la

guerre d'indépendance, l'enseignant à la faculté des sciences politiques et des relations internationales rappelle l'obligation de «restituer» celles qui demeurent toujours en dehors du territoire national notamment en France, Tunisie, Maroc ou encore en Egypte. L'historien Mohamed El Korso, tout en déplorant et en s'interrogeant sur le «sens de la mise sous scellés» des archives en question, estime que «l'impératif» de la question réside dans «le discours politique». «C'est une mentalité sclérosée qui empêche l'ouverture des archives, le refus n'est même pas justifié par la peur de vérités qui dérangeraient, car dans l'ensemble, nous en savons assez sur cette période. Cela, même si des réalités demeurent évidemment encore occultées», explicite-t-il. El-Korso considère qu'à force d'avoir cette

attitude, «l'on contribue à faire de la question des archives une véritable bombe à retardement. La révolution algérienne a tellement été idéalisée qu'elle a fini par être déshumanisée, dans le sens où on a oublié que celle-ci a été faite par des hommes qui ne sont pas exempts d'erreurs», argumente-t-il encore. Revenant sur la «qualité» du fonds documentaire produit par la révolution algérienne, l'historien note que celle-ci s'est appuyée sur une administration «bien structurée» donnant lieu à une «somme de connaissances historiques», citant, en exemple, la déclaration du 1^{er} Novembre qu'il qualifie de «réflexion bien articulée et bien pensée». El-Korso relève la masse «énorme» d'archives existantes englobant aussi bien des bandes sonores qu'audiovisuelles, des écrits des différents responsables du Front de libération nationale (FLN), des cahiers d'instruction militaire, accompagnés de dessins qui sont une «véritable calligraphie qui relève de l'artistique», observe-t-il. Il cite également une autre masse de documents représentant les échanges inter-wilayas ainsi que ceux avec l'extérieur, dont des enregistrements de discussions des dirigeants du FLN avec des délégations étrangères ou encore des documents concernant des organisations de masse (jeunes, travailleurs, etc.). «Même les prisons, transformées en un véritable front anticolonial, disposaient de documents enregistrés dont des déclarations de condamnés à mort», insiste l'historien qui déplore qu'il soit «plus facile» d'accéder aux archives de la révolution à Aix-en-Provence (France) qu'à Birkhadem (siège de la Direction générale des Archives). Un fait «doublement pénalisant», assure-t-il, dans le sens où les historiens français se retrouvent «en avance» en la matière par rapport à leurs confrères algériens dont les déplacements en France coûtent des frais supplémentaires en devises pour accéder à cette documentation. «Même les archives numérisées par ces chercheurs à partir de leurs travaux en France ne sont pas exploitées en raison de pratiques obstructives et ce, en dépit du fait que la législation consacre le droit d'accéder aux documents souhaités», déplore-t-il. Un droit qui permet aux chercheurs de solliciter le MDN qui répond «favorablement» lorsque celui-ci est saisi à cet effet, affirme El-Korso, estimant que la connaissance de l'histoire permet au citoyen de «se reconnaître et de se réconcilier avec ses propres institutions».

Journaliste, écrivain et ami de l'Algérie

Décès de Jean Lacouture

Le journaliste, biographe des grandes figures du 21^e siècle et ardent avocat de la décolonisation, Jean Lacouture s'est éteint à l'âge de 94 ans, a annoncé samedi sa famille. Journaliste engagé ayant collaboré pendant une vingtaine d'années avec le quotidien *Le Monde*, Jean Lacouture est décédé chez lui, à Roussillon (Vaucluse en France) «paisiblement et dans la sérénité», a indiqué sa fille, Dominique Miollan-Lacouture, qui a précisé qu'une cérémonie serait organisée en septembre à Paris pour lui rendre hommage. Témoin privilégié du XX^e siècle, au cours duquel il a rencontré la plupart des grands figures, l'originalité de parcours

et l'ampleur de son œuvre ont fait de lui un journaliste, biographe et historien hors du commun. Dès la fin des années 1940, il prend conscience que la décolonisation était inévitable. Il en devient l'ardent avocat. Journaliste d'abord à *Combat*, il rejoint la rédaction du *Monde* dont il devient une signature et couvre la décolonisation avec passion, notamment celle de l'Algérie pour laquelle il a consacré deux livres. Observateur direct des combats de la guerre d'Algérie et des difficiles négociations d'Evian entre le gouvernement français et le gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), Jean Lacouture retrace dans son

livre «*Algérie, la guerre est finie*» paru en 1985 aux éditions Complexe (Bruxelles) les difficultés, dues à l'écart initial des positions des deux parties et à leurs divisions. Jean Lacouture édite en 2008 un autre ouvrage qu'il consacre à l'indépendance de l'Algérie et la fin de l'empire colonial français. «*L'Algérie, algérienne fin d'un empire, naissance d'une nation*», préfacé par Jean Daniel, retraçait la lutte pour l'indépendance de l'Algérie et la fin de la France colonialiste. Journaliste au *Monde* à l'époque de la guerre de Libération, ce biographe de De Gaulle, Mendès France, Mitterrand, Hô Chi Minh ou encore de l'égyptien Djamel

Abdenasser, offre dans ce livre une chronique historique et un récit journalistique au jour le jour du combat mené par les Algériens pour l'indépendance. Homme de gauche prônant un «journalisme d'intervention», il ne croit pas à l'objectivité. «Le journaliste agit comme un diplomate: il s'efforce de comprendre et faire comprendre les différents points de vue, tout en ne cachant pas qu'il souhaite telle issue plutôt que telle autre». En la personne de Jean Lacouture, l'Algérie perd un grand ami et un homme qui a fait honneur aux luttes des peuples contre le colonialisme et la domination étrangère.

Hani Y.

S. O./APS

Béjaïa

Baisse de l'activité portuaire au 1^{er} semestre

■ Un trafic de 10,439 millions de tonnes a été enregistré au port de Béjaïa durant le premier semestre 2015, en légère baisse (- 3%) comparativement à la même période de l'année écoulée avec un volume manutentionné de 10,7 millions de tonnes, indique dimanche un bilan de l'Entreprise portuaire de Béjaïa (EPB).

Par Faten D.

Cette baisse a été le résultat quasi-exclusif du poste hydrocarbure, qui a fléchi, à l'exportation comme à l'importation, respectivement de -9,40 % et -10,88%, passant d'une jauge cumulée de 5,008 millions de tonnes en 2014 à 4,529 millions de tonnes en 2015, a-t-on précisé de même source.

Pour autant le résultat global est jugé positif, notamment à cause du comportement du poste «marchandises générales» (hors hydrocarbures), qui a bondi de 2,33 %, en s'établissant à 5,9 millions de tonnes, contre

5,7 millions de tonnes antérieurement. La progression a été l'apanage de plusieurs produits, notamment le blé (+12%) et les autres céréales (+14%), le sucre (+4%), le bois (+6%) et les produits chimiques (+22%), a relevé l'EPB.

Dans ce contexte haussier, le trafic conteneur n'a pas été en reste, marquant une progression de 6% autant en nombre de boîtes EVP (Equivalent vingt pieds) traités que du tonnage conteneurisé.

Ce redressement marque aussi la fin du signe indien qui a caractérisé l'activité du terminal, en baisse constante ces derniers mois, dont celui, record, du mois



F. D./APS

de juin 2014, établie à plus de 9%, a-t-on expliqué. L'EPB n'écarte pas des croissances substantielles les mois à venir en raison de la mise en exploitation imminente du port sec, implanté à Bordj-Bou-Arredj, dont l'inauguration est de nature, juge-t-on, à annihiler tous les problèmes d'engorgement du port de Béjaïa, cause essentielle de ses «déboires» antérieures. Le port de Béjaïa, malgré ses performances et qui représente 30 % de parts de marchés, subit des limites naturelles dues à l'exiguïté de ses espaces d'entrepôts,

«accablés» par les chantiers visant le réalignement des quais (8, 9, 10 et 11 ans) du vieux port dont la conjonction a fini par installer des signes palpables de congestion. Néanmoins, les travaux en cours (réalignement quais), destinés à gagner sur la mer en terre-plein près de 2 hectares, la mise en service de deux ports secs et l'entame d'un projet d'agrandissement de tout le port, augurent de perspectives nouvelles et d'un dynamisme autrement plus accru, a-t-on expliqué.

F. D./APS

Salon de la formation

Plus de 320 établissements attendus à Oran

Pas moins de 31 établissements de formation publics et privés prendront part au 1^{er} salon local de la formation et de l'enseignement professionnels, qui se tiendra à partir de mercredi prochain au Palais des expositions d'Oran, a-t-on appris dimanche du directeur du secteur de la wilaya.

Cette manifestation réunira 18 centres de formation (CFPA), trois instituts nationaux spécialisés, 10 établissements privés et nombre de partenaires, à l'instar des chambres de l'agriculture et de l'artisanat et

des métiers, a indiqué Touil Abdelkader.

Initié par la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, ce salon réunira aussi des entreprises économiques spécialisées en artisanat d'Oran, des instances des dispositifs d'emploi et des associations professionnelles.

Cette édition qui s'étalera jusqu'au 25 juillet en cours, vise à informer le public des spécialités dispensées par les établissements de formation et des préparatifs pour la prochaine rentrée professionnelle (session

de septembre), en plus d'offrir aux exclus du système scolaire les opportunités de formation.

La prochaine rencontre mettra en exergue les potentialités locales de formation et d'enseignement professionnels, et l'importance de la coopération avec les entreprises économiques, en plus de fixer les priorités et les besoins de main-d'œuvre du marché de l'emploi en adéquation avec le développement local, a-t-on souligné.

Mammar F.

Rentrée scolaire 2015-2016 à El Oued

Plus de dix structures éducatives réceptionnées

Douze nouvelles structures éducatives ont été réceptionnées récemment dans la wilaya d'El Oued en prévision de la prochaine rentrée scolaire (2015-2016), a-t-on appris dimanche des responsables de la direction locale de l'éducation.

Les nouveaux établissements éducatifs en question concernent six groupements scolaires, deux collèges d'enseignement moyen (CEM), quatre lycées et deux

demi-internats, a indiqué le responsable de la cellule de communication à la direction du secteur, Rezzak Salem.

La réalisation de ces nouvelles structures scolaires, s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Éducation nationale, visant à atténuer le phénomène de la surcharge dans les classes dans les établissements scolaires des trois paliers, a précisé ce responsable. Il est prévu

également la réception d'autres infrastructures scolaires en cours de réalisation, dont 11 cantines scolaires inscrites au titre du plan communal de développement (PCD) et sept demi-internats, cinq unités de suivi de santé scolaire (UDS), cinq salles de sport et 81 classes, a-t-il ajouté. S'agissant de l'encadrement pédagogique, le secteur de l'Éducation de la wilaya d'El Oued, s'est vu renforcer par 413

enseignants en prévision de la nouvelle rentrée scolaire, dont 314 pour le cycle primaire (notamment pour les langues arabe et français), 149 enseignants pour le cycle moyen, et 76 encadreurs réservés pour le secondaire, a-t-on signalé de même source.

R. R.

Wilaya d'El Tarf

Une production de 14 000 quintaux de liège prévue

La wilaya d'El Tarf table, cette année, sur une récolte de 14 000 quintaux de liège, a indiqué dimanche à l'APS le conservateur des forêts, Hamid Benbelouaer.

Pas moins de 4 000 quintaux ont été récoltés à ce jour à travers treize chantiers de déliègeage ouverts dans différentes subaïres dont celles d'El Kala et de Hammam Beni-Salah, dans le massif forestier de Bouabed, a ajouté de responsable, souli-

gnant que la récolte de liège, entamée à la fin du mois de juin dernier, se déroule dans d'«excellentes conditions». Plus de 250 emplois saisonniers ont été créés dans le cadre de la campagne de démasclage (enlèvement de l'écorce des arbres, ndlr), a encore indiqué M. Benbelouaer. La wilaya d'El Tarf compte plus de 74 000 hectares de subaïre représentant près de 60 % de la superficie forestière globale estimée à 165 000 hec-

tares. Selon le conservateur des forêts, les travaux connaissent depuis la fin du mois de ramadhan un rythme «plus soutenu» malgré la persistance d'un temps particulièrement chaud. Rappelant la «très bonne qualité» du liège produit à El Tarf, le même responsable a signalé que la campagne de déliègeage est confiée à l'Entreprise régionale du génie rural «Babors».

Ali T.

Sétif Quatre morts d'une même famille dans un accident de la circulation

QUATRE personnes d'une même famille ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu dimanche soir sur la RN 77 «A» dans la commune d'El Guelta Ezergua, près d'El Eulma (Sétif), a indiqué à l'APS, le chargé de la communication à la direction de wilaya de la Protection civile (PC).

L'accident qui s'est produit à la Mechta «Kaouane» suite à un carambolage entre trois véhicules légers, a provoqué la mort sur le coup des quatre personnes membres d'une même famille, le père, la mère, le fils et la fille âgés respectivement de 65, 55, 24 et 29 ans, a ajouté le capitaine Ahmed Lamamma.

Deux autres personnes ont été également blessées parmi eux le chauffeur d'une voiture âgé de 23 ans qui est dans état «grave», a-t-on indiqué de même source.

Les victimes de cet accident ont été transférées par les éléments de la Protection civile vers le CHU de Sétif et l'hôpital Sarroub-El Kheir d'El Eulma, a précisé la même source.

Said F.

Relizane 1.200 bottes de foin proies des flammes

PAS MOINS de 1200 bottes de foin ont été la proie des flammes à Relizane suite à deux incendies qui se sont déclarés le week-end dernier dans la wilaya, a-t-on appris dimanche de la Protection civile. Le premier incendie a eu lieu vendredi matin dans un dépôt de foin situé au douar Benyessaad dans la commune de Mendès détruisant environ 400 bottes, tandis que le second a été enregistré samedi soir dans un dépôt similaire au douar Bourak (commune d'El Kalaa) détruisant 800 bottes de foin.

Les éléments de la Protection civile ont pu maîtriser les flammes et empêché qu'elle ne s'étendent à d'autres endroits, sauvant ainsi six maisons mitoyennes et 100 bottes de foin, a-t-on indiqué.

L'opération d'extinction du feu, qui a duré plus de trois heures pour chacun des foyers d'incendie, a mobilisé des camions citernes et un matériel d'intervention, a-t-on ajouté.

Les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes des deux incendies.

S F



Réunion du Conseil de l'Europe sur le terrorisme

Habib Essid se rend à Bruxelles

■ Le Chef du gouvernement, Habib Essid, s'est rendu lundi à Bruxelles, pour participer à une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne, consacrée à la sécurité et la lutte contre le terrorisme.

Par Mondji Y.

Joint par l'Agence TAP, le chargé de l'Information à la Présidence du gouvernement, Dhafer Néji, a indiqué que cette visite s'inscrit dans le cadre de la poursuite des concertations entamées avec l'Union européenne, la semaine dernière à Tunis, lors de la visite du Coordinateur européen de lutte antiterroriste.

La visite comporte deux volets qui traitent de la lutte contre le terrorisme et de la coopération économique, a-t-il précisé. Le Chef du gouvernement aura des entretiens avec le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, le Haut représentant de l'UE pour les Affaires étrangères

et la Politique de sécurité, Federica Moghenni, et le Coordinateur européen pour la lutte contre le terrorisme, Gilles de Kerchove.

Des rencontres sont également prévues avec les ministres des Affaires étrangères des Etats membres du Conseil de l'Europe, dont notamment les chefs de la diplomatie allemande, française et britannique. Selon le Conseil européen, les ministres des Affaires étrangères débattront des «moyens d'accroître la contribution de l'UE à la sécurité et au développement économique en Tunisie» suite aux attentats de Sousse (26 juin 2015) et du Musée du Bardo (18 mars 2015).

L'UE avait fermement condamné ces attentats et expri-



me sa détermination à intensifier «pour contrer cette menace terroriste commune» afin de renforcer la coopération avec la Tunisie

cer «la démocratie pleine de promesses du pays et contribuer à son développement socioéconomique». La Tunisie et l'UE qui ont célébré le 17 juillet le 20^e anniversaire de l'Accord d'Association (signé en 1995), avaient entamé cette année des concertations pour l'élaboration d'un plan d'action de lutte contre le terrorisme.

La Tunisie condamne l'attaque terroriste contre un convoi militaire à Ain Defla

La Tunisie a fermement condamné dimanche l'attaque terroriste contre un convoi militaire à Ain Defla faisant plusieurs morts et blessés parmi les militaires, a rapporté l'agence de presse TAP.

«Cet acte odieux, contraire aux nobles valeurs de l'Islam, cible la sécurité et la stabilité de l'Algérie», lit-on dans un communiqué du ministère tunisien des Affaires étrangères.

La Tunisie réaffirme sa solidarité avec le gouvernement et le peuple algérien et exprime son appui «aux efforts communs» dans la lutte contre le terrorisme, ajoute la même source.

Un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) a affirmé que neuf soldats ont été tués et deux autres blessés, vendredi soir par un groupe terroriste à Souk El Attaf dans la wilaya d'Aïn Defla.

«Les éléments de l'ANP ont aussitôt procédé au bouclage de la zone et déclenché une grande opération de ratissage pour débusquer ces criminels et les abattre», ajoute la même source.

M. Y./APS

Tebourba

Octroi de logements sociaux aux familles des martyrs de l'armée et de la sécurité

Une réunion s'est tenue jeudi au siège du gouvernorat de la Manouba consacrée au suivi des nouvelles mesures arrêtées visant à accélérer l'octroi de 139 logements sociaux à leurs bénéficiaires dans la délégation de Tebourba à la Manouba.

Les logements sont octroyés aux bénéficiaires sous-location avec acquisition à terme, précise un communiqué du ministère

de l'Équipement et de l'Habitat. La réunion tenue sous la présidence du secrétaire d'Etat chargé de l'Habitat Anis Ghedira a permis d'établir la liste définitive des bénéficiaires en application des critères fixés par le décret n°1224 de l'année 2012 relatif au programme spécifique aux logements sociaux.

Il a été convenu à cette occasion de donner la priorité lors de l'établissement de

liste définitive des bénéficiaires, aux familles des personnes tombées en martyrs lors d'attaques terroristes parmi les forces de sécurité intérieure, les militaires et les douaniers.

Une liste devra être établie à cet effet en coordination entre les services régionaux et une commission ad hoc créée au sein de la présidence du gouvernement.

M. Y.

Transport maritime

Le Maroc à la merci des Espagnols

Avec plus de mille km de côtes, le Maroc n'a pas de flotte nationale. Cette situation profite aux transporteurs étrangers, aux Espagnols et aux Italiens en particulier, qui font la pluie et le beau temps dans les routes maritimes nationales. «Une telle hégémonie est défavorable au Maroc qui n'a aujourd'hui aucune maîtrise sur les prix du transport maritime non seulement des passagers, mais aussi des camions TIR», prévient Abdelaziz Mantrach.

Le président de l'Association professionnelle des agents maritimes, consignataires de navires et courtiers d'affrètement du Maroc (APRAM) va plus loin en soulignant qu'une telle domination étrangère pourrait dériver sur des ententes sur les prix, par exemple.

Sans même aller jusque-là, on assiste parfois à des augmentations inexplicables de tarifs, voire à de surprenants changements de ligne, comme celui qui a été décidé dernièrement par GNV.

En mai dernier, cette compagnie italienne a annoncé le remplacement, à partir du 5 juin, de la ligne Sète-Nador par Sète-Melilla, ce qui a provoqué la

colère d'une partie de la communauté marocaine à l'étranger. Malgré cela, les responsables concernés n'ont pas réagi confirmant ainsi que le royaume est en position de faiblesse face à ces transporteurs qui contrôlent son trafic maritime.

Autre preuve que le Maroc est désarmé face aux armateurs étrangers : le site Yabiladi.com rapporte que, lors du déplacement du ministre de l'Équipement, des Transports et de la Logistique, le 6 juin à Montpellier, en France, pour s'assurer du bon déroulement de l'opération Marhaba, Aziz Rebbah a demandé à la direction de GNV «de faire un geste» sur le prix des billets. Cette demande s'apparente à un humiliant acte de mendicité. Venant d'un officiel, c'est grave !

Comment le Maroc en est-il arrivé là ? Comment le pays est-il passé de 66 navires battant pavillon marocain dont il disposait dans les années 80 à 0 aujourd'hui ?

La descente aux enfers a commencé avec la liquidation de Marphocean en 2009, s'est poursuivie avec la cessation d'activité de la Comanav en 2012 et ensuite, la faillite de son reprenneur, la

Comarit. Elle continue aujourd'hui encore avec l'agonie d'IMTC. Même la jeune compagnie marocaine Intershipping, créée en 2012, bute actuellement sur d'insurmontables difficultés.

Pendant ce temps, le ministère des Transports, qui est pourtant le premier concerné, est resté simple spectateur. Pire, toute son attention a été donnée à la politique portuaire sans qu'aucune politique maritime ne soit élaborée. Même l'étude livrée en juin 2013, menée par le cabinet espagnol ALG, Stratégie du secteur du transport maritime marocain et développement du pavillon national au Maroc, semble avoir été oubliée dans

les tiroirs. Il était prévu que ce travail soit suivi par deux autres analyses pour déboucher sur la déclinaison de «la stratégie retenue en un plan d'action pragmatique pour le développement du pavillon maritime national de fret et de passagers». Sauf que rien de cela n'a été fait jusqu'à présent.

Résultat : ce sont les étrangers qui continuent à régner sur le littoral marocain. Excédés, les représentants du secteur maritime préparent ces jours-ci une lettre commune incendiaire, qu'ils comptent adresser au ministre Rebbah pour lui signifier leur désarroi. Pourvu qu'ils soient écoutés cette fois-ci.

Mohammed Zainabi/L'obs.

Port de la Goulette Saisie d'un deuxième lot de fusils de chasse

UN DEUXIÈME lot de fusils de chasse a été saisi, dimanche, au Port de la Goulette, à bord d'une voiture en provenance de Gênes (Italie), annonce, dimanche, la chargée de l'information à la Douane tunisienne, Salma Kalamoun. Un premier lot de 12 fusils de différents calibres a été également saisi dans la journée de dimanche. Ils étaient dissimulés dans la voiture d'un Tunisien résidant à l'étranger qui avait embarqué au Port de Gênes, en Italie.

R. T.

Libye Enlèvement de quatre Italiens

QUATRE ITALIENS travaillant pour une entreprise de construction ont été enlevés en Libye, a annoncé lundi le ministère des Affaires étrangères.

Au moment de l'enlèvement, ils se trouvaient aux alentours du complexe de la compagnie pétrolière italienne ENI dans la région de Mellitah, à l'ouest de Tripoli, selon un communiqué du ministère.

Une unité de crise a immédiatement été activée pour suivre l'affaire et se trouve «en contact constant avec les familles et l'entreprise Bonatti» qui les emploie.

Le ministère rappelle que l'ambassade d'Italie en Libye est fermée depuis le 15 février et que les Italiens ont été invités à quitter un pays en situation d'«extrême difficulté».

R. N.



Turquie

Un attentat suicide fait 28 morts dans une ville proche de la Syrie, l'EI accusé

■ Au moins 28 personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées lundi dans la ville turque de Suruç, près de la frontière syrienne, lors d'un attentat suicide qui, selon les autorités turques, pourrait avoir été commis par le groupe jihadiste Etat islamique (EI).

Par Maya Zerouk

Si la paternité de l'attentat était confirmée, cette attaque serait la première survenue sur le sol turc depuis l'émergence du groupe radical, qui contrôle depuis plus d'un an d'importantes parties des territoires irakien et syrien, notamment près de la Turquie.

L'explosion, très forte, s'est produite aux environs de 12h00 locales dans le jardin d'un centre culturel de Suruç (sud), situé à une dizaine de kilomètres de la ville syrienne de Kobané d'où les jihadistes de l'EI ont été chassés en janvier après quatre mois d'intenses combats face aux milices kurdes de Syrie.

Dans un communiqué, le ministère de l'Intérieur turc a fait état de 27 tués et d'une centaine de blessés hospitalisés, insistant sur le caractère provisoire du bilan.

Peu de temps après, un responsable du bureau du Premier ministre turc interrogé par l'AFP a fait état de 28 morts.

«L'explosion a été provoquée par un attentat suicide», a précisé ce responsable sous couvert de l'anonymat, ajoutant que les autorités turques avaient «de fortes raisons» de croire que cette attaque terroriste avait été perpétrée par le



groupe EI. Peu après cette première explosion, une autre attaque à la voiture piégée a visé un barrage de sécurité établi par les milices

kurdes dans le sud de Kobané, de l'autre côté de la frontière, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

«Un kamikaze a fait exploser un véhicule piégé à un point de contrôle dans le sud de Kobané. Deux combattants kurdes ont été tués par l'explosion», a déclaré à l'AFP Rami Abdel Rahman, le directeur de cette ONG qui dispose d'un très large réseau d'informateurs sur le territoire syrien.

Cette attaque quasi-simultanée côté syrien «renforce nos suspicions» envers le groupe Etat islamique, a indiqué à l'AFP le respon-

sable turc. L'attentat suicide intervient quelques semaines après le renforcement par les autorités turques de son dispositif militaire à la frontière syrienne, au lendemain de la victoire remportée par les milices kurdes de Syrie face aux combattants jihadistes dans la bataille pour le contrôle d'une autre ville frontalière syrienne, Tall Abyad. Selon les analystes, cette décision du gouvernement islamocenseur turc visait à la fois à contrer le groupe EI mais aussi à bloquer l'avancée dans le nord de la Syrie des forces kurdes, proches du Parti des travailleurs du

Kurdistan (PKK) qui mène depuis 1984 une rébellion contre Ankara. Les pays occidentaux reprochent régulièrement au gouvernement islamocenseur d'Ankara sa neutralité, voire sa complaisance, vis-à-vis des organisations radicales en guerre contre le régime du président syrien Bachar al-Assad, dont l'EI.

La Turquie a toujours démenti ces allégations mais elle a jusqu'à refusé de prendre part à la coalition militaire antijihadiste dirigée par les Etats-Unis.

Sous le feu des critiques de ses alliés, elle a toutefois depuis un an sérieusement resserré ses contrôles dans les aéroports et à sa frontière pour empêcher le transit par son sol des recrues étrangères de l'EI en route vers la Syrie.

Elle a également mené ces dernières semaines plusieurs opérations de police, très médiatisées, pour démanteler les filières jihadistes qui passent par son territoire.

L'attentat de Suruç s'est produit alors que des associations turques proches de la gauche s'apprêtaient à annoncer leur volonté de traverser la frontière pour se rendre à Kobané. Ce groupe résidait au centre culturel de Suruç cible de l'attentat.

La ville de Suruç accueille des milliers de réfugiés kurdes de Syrie qui ont quitté la région de Kobané lors de l'offensive lancée par les combattants d'EI en septembre dernier. Cette attaque et les violents combats qui ont suivi pendant quatre mois ont provoqué l'exode de quelque 200 000 personnes vers la Turquie voisine. Selon les autorités locales turques, seuls environ 35 000 Syriens ont regagné leur pays depuis la fin de la bataille. A. O.



Points chauds

Immigration

Par Fouzia Mahmoudi

En France le même débat agite toujours la scène politique depuis plus de trente ans : les socialistes tentent-ils d'encourager la montée du FN pour fragiliser le vote de droite et s'assurer ainsi une victoire aux élections ? C'est toujours la même question qui revient régulièrement dès que les socialistes, et surtout depuis qu'ils sont à la tête du gouvernement, proposent un texte que la droite juge être capable d'augmenter le vote pour le Front National. Les affaires récentes liées à l'immigration clandestine exponentielle ont, on se l'imagine de quoi intensifier le débat ces derniers mois. Les Républicains ont ainsi à nouveau pointé du doigt hier la mise à l'agenda parlementaire du projet de loi sur le droit des étrangers. «C'est le mois de juillet, les Français sont en vacances, pour ceux qui en ont les moyens. L'attention est moindre, donc on essaie de faire passer ce texte. Est-ce une façon de réveiller le FN en difficulté en ce moment ? On peut se poser la question si les socialistes ne sont pas en train d'aider leurs amis du FN à se relever», a affirmé la porte-parole Lydia Guirous de droite lors de son point de presse hebdomadaire. Le sénateur des Hauts-de-Seine Roger Karoutchi, délégué à la riposte du parti, a appuyé cette idée : «On n'est pas certain que ce texte qui ne conduit pas à la maîtrise (des flux migratoires) ne va pas être utilisé par certains pendant la campagne de régionales. Je ne dis pas qu'il y a a calcul, je dis que c'est curieux de voir texte, prêt il y a 18 ou 20 mois, arriver là sans cohérence et sans maîtrise.» Sur le fond, Lydia Guirous a jugé que ce projet de loi «crée un appel d'air sans précédent pour l'immigration, au moment où la France n'a plus les moyens d'accueillir des migrants, au moment où huit millions de Français vivent sous le seuil de pauvreté». Elle a par exemple critiqué l'idée d'accorder 10 000 titres de séjour «aux talents et aux cerveaux étrangers». «Aujourd'hui, les talents et les cerveaux français sont condamnés à l'exil, retenons-les déjà ! Offrons-leur des perspectives d'avenir». Roger Karoutchi a annoncé que Les Républicains feraient une «journée de travail au mois de septembre sur l'immigration» avec «des propositions sur la baisse du niveau de l'immigration régulière», mais qui «ne conclura pas immédiatement sur tout». «Il faut tout mettre sur la table, droit du sol et droit du sang, immigration familiale et immigration économique, etc.», a-t-il ajouté. «Il faudra réduire probablement de 50 % les entrées régulières», a jugé Karoutchi, reprenant là une proposition de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2012. Reste à savoir si les socialistes s'obstineront dans leur volonté de proposer ces nouveaux textes controversés et surtout si les Français qui sont déjà de plus en plus nombreux à voter pour le FN seront véritablement influencés par ces propositions. La droite, elle, voit bien que malgré sa droitisation, le FN continue à attirer les Français et bientôt Sarkozy et ses collègues atteindront les limites de leur stratégie de durcissement sur les questions liées à l'immigration, sécurité, F. M.

Afghanistan

Un tir américain tue 10 soldats afghans au sud de Kaboul

Une frappe aérienne américaine a tué lundi 10 soldats afghans dans la province de Logar, au sud de Kaboul, dernier tir fratricide en date dans cette zone où les rebelles talibans sont fermement implantés. Les tirs fratricides, au cours desquels les forces étrangères ou afghanes visent par erreur leurs homologues ou des civils, contribuent à attiser la rancœur des populations locales afghanes. En décembre dernier, cinq civils avaient ainsi été tués «par erreur» dans un raid aérien des forces de l'Alliance atlantique dans cette même province de Logar.

L'incident de lundi matin s'est produit dans le district de Baraki Barak, où les insurgés sont particulièrement actifs.

«A 06h00 ce matin (01h30 GMT), deux hélicoptères américains ont attaqué un barrage de l'armée afghane», a déclaré Mohammad Rahim Amin, gouverneur du district de Baraki Barak. «Le barrage a pris feu, et a été totalement détruit.»

Les autorités locales avaient d'abord fait état de 14 soldats tués, mais elles ont revu leur bilan à la

baisse. Mohammad Rahim Amin a évoqué «10 soldats afghans tués et quatre blessés». Ce bilan a été confirmé par Mohammed Wara, chef adjoint de la police provinciale, mais d'après Abdul Razi Safi, chef de l'armée dans la province, huit soldats ont été tués dans la frappe.

Les rebelles talibans sont très présents dans le district de Baraki Barak, mais la zone où l'incident a eu lieu «n'est pas suspecte. Le drapeau afghan flottait sur le barrage quand les Américains ont lancé leur attaque», a lancé Mohammad Rahim Amin.

Le ministre afghan de la Défense a indiqué de son côté que «des insurgés ont d'abord ouvert le feu sur les hélicoptères», sans toutefois préciser si c'est cette agression qui a poussé les forces américaines à riposter.

Un responsable militaire américain a dit «être au courant d'un incident impliquant les forces américaines dans la province de Logar. Une enquête est en cours.»

Depuis la fin de l'année dernière, la mission des 12 500 soldats étrangers déployés en Afghanistan se limite à la formation, au conseil

de l'armée afghane et à des opérations antiterroristes. En outre, les forces de la coalition continuent de procéder à des frappes aériennes. Elles sont passées de 41 en mai à 106 en juin, selon des chiffres communiqués par les forces américaines.

Le Pentagone vise aussi les insurgés actifs dans l'est de l'Afghanistan, à la frontière du Pakistan. Un tir de drone américain a ainsi éliminé au début du mois le chef de l'organisation Etat islamique en Afghanistan et au Pakistan, Hafez Said.

Le tir fratricide de lundi matin rappelle un incident similaire qui s'était produit en mars 2014 dans la même province. Cinq soldats afghans avaient été tués et huit autres blessés par un tir de la Force internationale de l'Otan dans le pays.

La mort de civils et de militaires afghans dans des frappes conduites par les troupes étrangères a constitué l'un des sujets les plus sensibles dans les relations déjà passablement tendues entre les alliés de Kaboul et le gouvernement de l'ancien président Hamid Karzai.



«Ciné ville» et «Ciné plage»

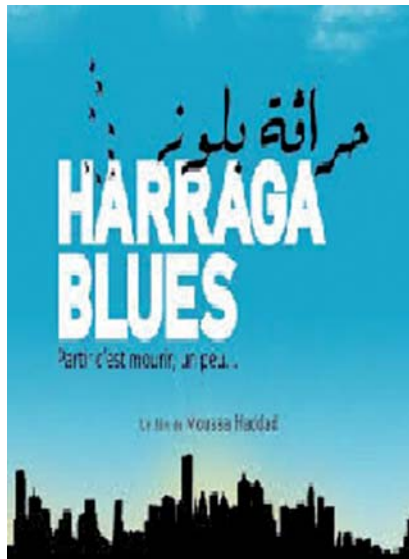
Quatre films au programme

■ Des programmes cinématographiques intitulés «Ciné ville» et «Ciné plage» sont organisés du 20 juillet courant au 6 septembre prochain dans plusieurs villes du pays. Quatre films sont au programme, à l'image de «Algérie vue du ciel», «Abdelkader», «Harraga Blues» et «Parfums d'Alger».

Par Abia Selles

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) continue de proposer un programme riche en cette période estivale. Après les soirées artistiques et culturelles qu'elle a proposées durant le mois de ramadhan, elle confirme encore une fois qu'elle peut accompagner les Algériens dans les différentes villes du pays. «Ciné ville» et «Ciné plage» sont deux événements que propose l'Aarc à la population. Il s'agit de projections cinématographiques proposées aux cinéphiles en plein air. Les villes côtières bénéficieront d'une projection au niveau des plages afin d'assurer la détente et le plaisir de voir des films en famille et entre amis. Quant aux villes de l'intérieur, les projections sont prévues sur les grandes places.

Ce programme a démarré dans la soirée d'hier à Batna, Blida et Djelfa et beaucoup de surprises sont à proposer dans d'autres villes du pays. Prévu du 20 juillet courant au 06 septembre prochain, ce programme



cinématographique touchera la majorité des villes algériennes, à l'image de Chlef, Relizane, Mostaganem, Tiaret, Tissemsilt, Mascara, Saïda, Sidi Bel-Abbès, Aïn Témouchent, Batna, Khenchela, Oum El Bouaghi,



Tébessa, Guelma, Souk Ahras, El Taref, Skikda, Khroub (Constantine), Jijel, Tizi Ouzou, Mila, Laghouat, Ouargla, Ghardaïa, El Bayadh, Naâma, Béchar (Beni Abess), El Oued, Biskra, Oran, Béjaïa, Annaba,

Tlemcen, Boumerdès et Alger. Ce programme filmique sera une occasion pour le public de découvrir sur un écran géant des courts métrages, des films d'animation, des clips vidéo, des documentaires et des longs

métrages traitant différents thèmes concernant la société algérienne. Il s'agit de proposer aux familles, et en particulier aux enfants, des projections en plein air pour passer un agréable moment de partage, de découverte et d'évasion.

Parmi les films qui sont à l'affiche, il y a «Algérie vue du ciel», «Abdelkader», «Harraga Blues» et «Parfums d'Alger».

Il est à noter qu'à travers ce programme le but majeur de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel est de participer à la redynamisation de la scène culturelle en Algérie. Elle propose, depuis sa création, des activités culturelles et artistiques dans différentes disciplines, offrant au public le plaisir de découvrir de nouveaux artistes et de passer d'agréables moments avec des professionnels.

A. S.

Religion

Des Algériens lauréats de concours internationaux de récitation du Coran honorés

Des Algériens lauréats de concours internationaux de récitation du Coran organisés durant le mois du ramadhan dans des pays arabes et musulmans ont été honorés, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

L'Algérien Ali Saïd de la wilaya d'El Oued a remporté la troisième place de la 23^e ses-

sion du concours international de Jordanie de récitation du Coran, organisé à Amman.

Il s'agit du quatrième succès réalisé par l'Algérie cette année après le candidat Amar Youfî qui a remporté la troisième place du Prix international de Khartoum au Soudan et la candidate Nadia Bousak qui a arraché la première place du prix féminin du Royaume

de Jordanie. Ibrahim Medjahed a décroché la cinquième place du concours international de la Malaisie de récitation du Coran.

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a félicité «les lauréats pour leurs prestations qui ont reflété le niveau d'enseignement du Coran en Algérie».

F.H.

Théâtre régional de Skikda

Ouadaân Cirta, une nouvelle production en montage

Le théâtre régional de Skikda (TRS) a mis en chantier, dimanche, une nouvelle pièce intitulée *Ouadaân Cirta* (Adieu Cirta), produite dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», a indiqué à la presse le directeur de cet établissement, Farid Boukrouma.

Écrite par Chahla Harkat et mise en scène par Azzedine Abar, la pièce, dont la scénographie et la musique sont respectivement signées Abderrahmane Zaâboubi et Adel Amamra, sera présentée en générale le 20 août prochain au théâtre régional de

Constantine (TRC), a précisé ce responsable.

Interprétée par neuf comédiens et trois comédiennes, l'œuvre relate l'histoire du roi Massinissa et son conflit avec Syphax et s'attarde sur les conditions ayant présidé au mariage de Sophonisbe, fille du général carthaginois Hasdrubal Gisco, avec Syphax en contrepartie de son alliance militaire contre Rome alors qu'elle était promise à Massinissa.

L'œuvre met également en lumière le sort tragique de Sophonisbe qui s'était d'abord

sacrifiée pour sauver Carthage puis, en se donnant la mort, pour sauver le royaume de Massinissa qui refusait de la remettre aux Romains.

Pour donner une touche d'humour à la pièce, le metteur en scène raconte aussi l'histoire d'amour truculente d'un soldat de Massinissa avec la servante de Sophonisbe.

Ouadaân Cirta sera la 4^e œuvre produite par le TRS pour la saison 2015 après *Yamma*, *Foundouk El Alamine* et *Soulalet Etferaine*.

D.R.

Journées cinématographiques de Carthage

Ouverture officielle des inscriptions

Les inscriptions pour la participation à la compétition officielle des 26^e Journées cinématographiques de Carthage (JCC, Tunisie) sont officiellement ouvertes, annoncent les organisateurs.

Dédiée aux œuvres et aux réalisateurs des pays arabes et d'Afrique, la compétition est ouverte aux documentaires, courts et longs métrages de fiction ainsi qu'aux films d'animation, produits après le 31 octobre 2014.

Les candidats à la sélection en prévision de la compétition aux JCC, prévues à Tunis du 21 au 28 novembre prochain, doivent s'inscrire sur le site Internet du festival, www.jcc.tunisie.org, où ils peuvent également prendre connaissance du règlement régissant les JCC, dont l'édition 2015 marque le passage à une périodicité annuelle de ce rendez-vous cinématographique qui fêtera en 2016 ses cinquante ans d'existence.

La compétition officielle (court et long métrage) et la compétition dans la section documentaire sont limitées à deux œuvres par pays, à l'exception de la Tunisie autorisée à en présenter trois dans chacune des catégories.

Le Prix Tahar Cheriaï (du nom du fondateur des JCC disparu en 2010) de la première œuvre, sera attribué pour distinguer un premier opus d'un réalisateur en provenance des pays participants.

L.B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Esplanade de Ryad El Feth
Du 23 au 29 juillet :
Festival international de la littérature et du livre de jeunesse.

Théâtre plein air Chakroun-Hasni d'Oran
Jusqu'au 4 août :
Festival local de la chanson oranaise.

Galerie des Ateliers Bouffée d'Art

Jusqu'au 31 juillet :
Exposition de l'Art pictural auresien en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

Bassins, Ben Aknoun
Jusqu'au 31 juillet :
Exposition de l'Art pictural auresien - en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

Galerie d'art Asselah
Jusqu'au 10 août :
Exposition de l'artiste Hachemi Ameur, sous le thème : «Anamorphoses et certitudes».

Espace La Baignoire (Square Port-Saïd)
Jusqu'au 3 août :

Exposition «Machine théographe» de Liess Vergès.
Institut Français d'Alger
Mercredi 22 juillet à 19h30 :
Concert exceptionnel de musique classique de la soprano colombienne Betty garces, accompagnée de la pianiste Antonia valente.
Réservez vos places à l'adresse:

concertdebettygarces.alger@if-algerie.com

Coup-franc direct



Lettre morte

Par Mahfoud M.

Encore une fois, on voit que certains clubs professionnels se débattent dans une crise financière aiguë. Il faut savoir que deux présidents de Ligue 1 ont déjà tiré la sonnette d'alarme quant à cette situation et l'un d'entre eux a même menacé de démissionner si rien n'est fait pour sauver son club de cette crise qui risque de tout faire voler en éclat. Pourtant, le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, a été clair avec les présidents en les sommant d'ouvrir le capital de leurs clubs pour attirer des investisseurs qui pourraient sauver les SSPA liées à ces clubs de Ligue 1. Il a même, lors de l'une de ses interventions publiques, affirmé que la relégation sera le sort qui attendra toute équipe qui ne se conformera pas à cette situation et qui n'ouvrira pas donc le capital de ces entités. Pour lui, il n'y a pas d'autres solutions car l'Etat ne peut pas se permettre le luxe de subventionner tous les clubs des Ligues I et II avec tous les frais que cela demande surtout après cette grosse inflation que vit le football national et l'augmentation de la masse salariale de la majorité de ces clubs qui souffrent. Les dirigeants de ces clubs peuvent-ils attendre un quelque sauvetage des autorités ? Cela reste peu probable quant on sait que l'Etat a déjà tenté de les aider mais que cela demande d'injecter de fortes sommes pour le fonctionnement de ces clubs.

M. M.

Montpellier

Courbis compare Bensebaïni à Varane

L'entraîneur français de Montpellier, Roland Courbis, n'a pas tari d'éloges sur son nouveau joueur algérien, Ramy Bensebaïni qu'il compare à l'international français du Real Madrid Raphaël Varane. «Il faut évidemment garder raison et ne pas s'emballer trop vite, assure le coach, mais il y a effectivement du Varane chez Ramy. Comme c'est un garçon sérieux, rigoureux et ambitieux, il a toutes les cartes en mains pour réussir», a déclaré Courbis, cité par le journal *Midi Libre*. Bensebaïni (20 ans) a rejoint début juin passé le club de L1 française pour un contrat de prêt d'une année, avec option d'achat, en provenance du Paradou AC, nouveau promu en Ligue deux algérienne. La saison précédente, il avait également joué à titre de prêt au profit de Lierse (D1, Belgique). L'international olympique, qui aura la tâche difficile de s'imposer dans l'équipe type du MHSC compte tenu de la présence de bons joueurs dans son poste de défenseur central à l'image d'El Kaoutari et Mounier, a réussi son pre-



mier examen à Mende la semaine passée, en match amical. Son coach regrette déjà son absence du prochain match amical contre Toulouse mercredi en raison de ses engagements avec la sélection algérienne. «Mon seul regret est qu'il ne soit pas là le 22 juillet pour affronter Toulouse en amical», a ajouté l'entraîneur héraltais. Avec l'équipe olympique d'Algérie, le natif de Constantine affrontera la Sierra Leone (19 et 25 juillet), dans le cadre du dernier tour éliminatoire du Championnat d'Afrique des moins de 23 ans qualificatif aux Jeux olympiques de 2016 à Rio De Janeiro (Brésil).

USM Blida

L'équipe en stage à Hammam-Bourguiba

L'USM Blida, nouveau promu en L1 de football, devrait effectuer son stage d'intersaison à Hammam Bourguiba (Tunisie), a-t-on appris auprès de son entraîneur Djamel Benchadli. «A 90% le regroupement de pré-saison aura lieu à Hammam Bourguiba en Tunisie. C'est la dernière information que je détiens de la direction du club», a déclaré Benchadli. Outre la Tunisie, les dirigeants blidéens avaient pensé à deux autres sites pour abriter le stage estival de leur équipe première: Ain Témouchent et Tlemcen (Ouest d'Algérie). «Le plus important est d'assurer un maximum de matches amicaux au cours de ce deuxième cycle de préparation. J'espère que ce sera le cas à Hammam Bourguiba», a ajouté l'ex-coach de l'ASM Oran, dont l'équipe a disputé jusque-là, deux rencontres test contre le Paradou AC (1-1) et l'USM El Harrach (défaite 3-2).

Tournoi Tyumen 2015 de judo (-100 kg) Lyès Bouyacoub à la 5^e place



Le judoka algérien Lyès Bouyacoub a pris dimanche la 5^e place de la catégorie des -100 kg au Tournoi Tyumen-2015 en Russie, comptant pour le Grand Slam de la Fédération internationale de judo (IJF). Bouyacoub avait d'abord remporté la poule D grâce à ses victoires par Ippon face à l'Estonien Grogori Minaskin, puis devant le Japonais Kaihan Takagi, champion d'Asie. En demi-finale l'athlète algérien a été dominé par Jevgenijs Borodavko (Lettonie). Qualifié pour le repêchage, il a perdu son combat pour le bronze devant le Belge Toma Nikiforov. Cette 5^e place permet à Bouyacoub d'empocher 100 pts dans le classement mondial. A une année des JO-2016 de Rio, et avant le tournoi de Tyumen, Bouyacoub était le judoka algérien le mieux classé dans le Ranking mondial, pointant à la 15^e position avec 1101 points.

Championnat d'Afrique U-23 (dernier tour qualificatif/aller) Algérie-Sierra Leone (2-0)

Les Verts prennent option

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U-23) a pris une sérieuse option pour la qualification au Championnat d'Afrique de la catégorie, en battant la Sierra Leone (2-0, mi-temps 2-0) en match aller du dernier tour qualificatif, disputé au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

tPar Mahfoud M.

Devant des gradins pratiquement vides, les joueurs du sélectionneur suisse Pierre-André Schurmann, on laissé au début l'initiative du jeu aux visiteurs, qui ont réussi à se procurer la première occasion du match par l'entremise de Christian Moses (3') qui rate devant le portier Salhi. La réaction de l'équipe algérienne ne fut pas attendue puisque à la 7^e minute, Amokrane ouvre la marque en reprenant victorieusement de la tête un beau service de Zakaria Haddouche.

Cette réalisation a permis aux Algériens d'accélérer sur le champignon et sortir de leur périmètre pour aller inquiéter le gardien sierra léonais Unisa Conteh. Une domination algérienne qui a permis aux Verts de corser l'addition à la 20^e minute, toujours grâce à l'excellent Amokrane qui reprend un service de



Les jeunes de l'EN olympique ont relevé le défi

Haddouche, dans un duel offensif qui promet, en l'absence du buteur Oussama Darfalou, forfait à la dernière minute pour une blessure à la cheville. Les visiteurs ont voulu réagir mais c'était sans compter sur la vigilance de l'excellent portier de l'ASO Chlef (Ligue 2) Abdelkader Salhi, qui a bien veillé au grain. Au retour des vestiaires, les Sierra léonais ont beau essayé de revenir au score, mais leurs tentatives n'ont pas été fructueuses, devant une défense algérienne rassurante grâce notamment au renfort du défenseur central Rami Bensebaïni, fraîchement transféré à Montpellier (L1/France).

Les Algériens ont réussi l'essentiel de préserver leur avantage durant cette seconde période, même si cette mi-temps a été quelque peu laborieu-

se. Cette victoire rassurante donnera encore plus de confiance aux Algériens en vue de la seconde manche décisive qui se jouera également à Blida samedi prochain (20h45). La Sierra Leone est interdite d'organiser sur son sol des rencontres officielles en raison du virus Ebola qui frappe ce pays depuis une année. Le match retour, quant à lui, sera arbitré par le Sénégalais Daouda Gueye, assisté de ses compatriotes Serigne Cheikh Toure, et El Hadji Abdoulaziz Gueye. Le prochain CAN 2015 se jouera au Sénégal du 5 au 19 décembre prochain. Un rendez-vous qualificatif aux Jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro, une épreuve planétaire à laquelle l'Algérie n'a pas pris part depuis 1980 à Moscou.

M.M.

Coupe du monde «féminine» U20

Les Algériennes espèrent revenir avec une qualification de Ouagadougou

La sélection algérienne féminine de football, catégorie des moins de 20 ans, battue à domicile au match éliminatoire aller par le Burkina Faso sur le score de (2-1) ambitionne de décrocher à Ouagadougou, sa qualification à la Coupe du monde 2016, a affirmé dimanche le sélectionneur national Azeddine Chih. «Je suis un gagnant et c'est un état d'esprit que je me suis toujours efforcé d'inculquer à mes joueuses. Donc, malgré le résultat défavorable du match aller et la difficulté de la tâche qui nous attend au match retour, nous ferons le maximum pour essayer de passer au prochain tour», a indiqué le sélectionneur national. En vue de préparer ce match retour, prévu le 25 juillet à Ouagadougou, la sélection algérien-



ne est entrée en regroupement dimanche après-midi au CTN de Sidi-Moussa (Alger), avec un effectif de 23 joueuses. Après le match aller, disputé le 12 juillet dernier au stade Omar-Hamadi (Bologhine) «les filles sont retournées directement en regroupement. Ce n'est que trois jours plus tard qu'elles furent libérées pour fêter l'Aïd avec leurs familles» a détaillé Chih. «Le staff technique national a visionné la vidéo du match aller et c'est en fonction des lacunes constatées que le programme de préparation du match retour a été établi» a confié la même source. «Nous avons tiré quelques enseignements de notre revers et c'est grâce à eux que nous espérons présenter un meilleur visage au match retour, et pourquoi pas nous qualifier au tour suivant» a-t-il encore souhaité.

La tâche des jeunes algériennes paraît difficile après leur défaite à domicile au match aller, car elles devront l'emporter par au moins deux buts à zéro pour espérer surclasser les Burkinabées, mais cette situation ne semble pas déranger Chih outre mesure. «Il nous est déjà arrivé de ramener notre qualification de l'extérieur.»

Crystal Palace

Guedioura aligné en match amical

L'international algérien Adlène Guedioura, prêt à deux reprises la saison passée par son club Crystal Palace au profit de Watford, a rejoint avec la formation de Premier League anglaise lors de sa défaite face aux Allemands du FC Union Berlin (2-0), en match amical disputé samedi soir. Le milieu de terrain défensif a fait son entrée en jeu à la 46^e min. De retour au club londonien au terme d'un second prêt consécutif réussi à Watford en Championship, Guedioura ne sait pas encore de quoi son avenir sera fait. Si

le club de Watford, avec qui il s'est mis en évidence et réussi la montée en Premier League, aimerait naturellement prolonger l'aventure, un autre promu semble également intéressé par les services du milieu défensif, l'AFC Bournemouth, selon la presse spécialisée. Le parcours réussi du joueur de 29 ans avec Watford au cours de la deuxième partie de l'exercice précédent avec à la clé une accession en Premier League anglaise, lui a permis de retrouver la sélection algérienne en juin passé après une absence d'une année.



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Médéa

Quatre décès par noyade en l'espace d'un mois

QUATRE décès par noyade ont été enregistrés en l'espace d'un mois à Médéa à travers différents plans d'eau de la région, dont deux décès entre vendredi et dimanche passés, a-t-on appris lundi auprès de la Protection civile. Selon la même source, les deux cas récents sont survenus respectivement le vendredi, premier jour de l'Aïd, au barrage de Ladrata, dans la commune de Sidi-Naamane (Est de Médéa), alors que le second s'est produit dimanche, dans un plan d'eau situé dans le village de Draouche, commune de Mezghena, au nord-est de Médéa. La première victime, âgée de 15 ans, a été repêchée par des plongeurs de la Protection civile après trois

heures de recherches, alors que le corps de la seconde victime, un jeune de 14 ans, a été retiré de l'intérieur du plan d'eau par des citoyens présents sur place, avant d'être transféré à la morgue de l'hôpital de Tablat, a précisé la même source. Le corps sans vie d'un jeune, âgé de 17 ans, a été repêché, pour rappel, deux jours avant les fêtes de l'Aïd-el-Fitr, de l'intérieur d'une retenue collinaire, situé dans la commune de Zoubiria, à 36 km au sud de Médéa, après 16 heures de recherches. Quelques jours auparavant, un homme de 25 ans s'était noyé dans une retenue collinaire située à proximité de la ferme pilote Dhaoui, dans la commune de Ouamri, à 33 km à l'ouest de Médéa. APS

Tizi Ouzou

Un jeune blessé par balle devant un commissariat

UN JEUNE a été accidentellement blessé par balle tirée par un policier en faction devant la sûreté de daïra de Draâ Ben Khedda (11 km à l'ouest de la wilaya de Tizi Ouzou) hier matin vers 5h30. Selon les indications fournies par la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou dans un communiqué transmis à notre rédaction, lundi vers 5 h du matin «deux individus, armés de sabres, et menant un chien de race Rotweiler, dont les motivations restent à déterminer, se sont présentés à hauteur du siège de la sûreté de daïra de Draâ Ben Khedda, et ont commencé à lancer des bouteilles en verre (bouteilles de bière vides) sur les policiers en faction, puis ont dégradé l'enseigne du siège (plaque de police), avant de tenter

d'investir le commissariat tout en incitant le chien à l'attaque des éléments chargés de la protection de la structure». Devant de tels agissements, toujours selon la même source, «les policiers de service ont tenté de maîtriser en usant de moyens conventionnels, plus précisément un Taser (arme de poing électrique), visant le chien sans l'atteindre, et l'animal s'est attaqué à l'un des policiers, qui, en essayant de s'en débarrasser, a fait usage d'une arme à feu (kalachnikov), blessant accidentellement l'un des deux assaillants». La cellule de communication de la sûreté de wilaya a précisé dans le même communiqué qu'une enquête a été «ouverte à ce sujet, après avoir informé le parquet à propos de cet incident».

Hamid M.

Tlemcen

Saisie de plus de 5 500 litres de carburant destinés au Maroc

LES DIFFÉRENTES brigades mobiles relevant de la direction régionale des Douanes de Tlemcen ont saisi 5 500 litres de carburant destinés à la contrebande vers le Maroc, a-t-on appris dimanche auprès du service communication de cette institution. La saisie a été opérée la semaine dernière lors de barages dressés et de patrouilles de contrôle menées par les éléments des postes de surveillance d'El Assa, Marsa Ben M'hidi et Boukanoune au niveau de la

bande frontalière ouest du pays, a précisé la même source, soulignant que les quantités de carburant saisies ont été découvertes conditionnées dans 66 jerricans en plastique transportés à dos de baudets et dans un camion et un tracteur avec remorque. La valeur de la «marchandise» saisie et des moyens de transport est estimée à plus de 264 000 DA et l'amende douanière à plus de 22,2 millions DA, a-t-on relevé.

Kamel L.

LA MAJORITÉ DES COMMERCES FERMÉE PENDANT L'AÏD



Djalou@hotmail.com

Iguersafen (Idjeur)

12^e édition de «Raconte-Arts» du 24 au 31 juillet

Le village Iguersafen dans la commune d'Idjeur (70 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou) abritera du 24 au 31 juillet courant la 12^e édition du festival de «Raconte-Arts».

Par Hamid Messir

Le choix porté sur ce village, déclaré comme le plus propre de Tizi Ouzou à l'issue du concours de l'Assemblée populaire de wilaya, est dicté justement par l'exemple qu'il donne en matière d'autogestion et cette capacité à se prendre en charge sans compter trop sur l'apport des autorités. Les animateurs des «Raconte-Arts» expriment leur impatience d'aller à la rencontre de ce village et de ses responsables pour leur apporter de l'animation culturelle à ajouter à l'environnement propre du patelin qui ne souffre aucun manque car les villageois ont presque tout fait. Ils «ont réglé le problème d'eau, construit et décoré les fontaines qui sont toutes fonctionnelles, balisé les routes, construit une salle polyvalente, aménagé un espace-jeu pour les enfants, construit des abris, des toilettes publiques et aménagé des placettes avec bancs». Trois principaux thèmes seront abordés à l'occasion de ce festival, à savoir «Iguersafen village martyr (Histoire de la guerre d'Algérie), le compter sur soi (autogestion) et le sens de l'environnement (écologie)». Au titre de l'histoire, Iguersafen «a été entièrement rasé par l'armée française le 4 décembre 1957 et que la population n'a dû son salut qu'à un ordre de dernière

minute venant d'Alger intimant aux militaires d'épargner les habitants. La population fut éparpillée par monts et par vaux jusqu'à l'indépendance en 1962». L'autre thème, à savoir, l'autogestion prônée par le comité de village, un système d'organisation héritée de l'ancienne «Tajemaat» traditionnelle kabyle joue le rôle d'un gouvernement à l'échelle du village. Elle est souveraine. L'environnement d'Iguersafen est un exemple à suivre partout en Kabylie et en Algérie car celui-ci est un atout majeur pour «tout développement durable». Le comité du village se soucie du développement durable de son bourg. Il a alors lancé le tri sélectif des déchets, une première à l'échelle nationale. Alors «Raconte-Arts» va lui consacrer une journée durant le festival à l'écologie et aux problèmes de l'environ-



PH: D. R.

nement qui affectent toute la Kabylie. Selon les organisateurs du festival, l'objectif de leur virée à ce village est d'«essayer de comprendre pourquoi Iguersafen n'est que l'exception qui confirme la règle» et du «24 au 31 juillet 2015, deux cas d'école seront en confrontation positive. Chacun de nous essaiera de se nourrir de l'expérience de l'autre pour conforter son propre parcours». Pour eux, la 12^e édition «puisera son énergie de cette jonction entre deux partenaires qui ont prouvé leur sens de l'entreprise. «Raconte-Arts 2015» n'en sera que plus percutant». H. M.

Du 30 juillet au 7 août 2015

Fête du bijou d'Ath Yenni

Le Comité communal des fêtes d'At Yenni a annoncé, hier, la tenue de la fête du bijou du 30 juillet 2015 au 7 août 2015 placée cette année sous le thème «Le bijou d'Ath Yenni, un art et une économie».

Pas moins de 83 artisans bijoutiers de la commune de Beni Yenni ont déjà confirmé leur participation à la 12^e édition de la fête du bijou alors que plusieurs artisans des autres activités artisanales (broderie, tapisserie, poterie, vannerie... de Tizi Ouzou et des autres wilayas du pays

devraient prendre part également à la traditionnelle fête du bijou. Les organisateurs ont retenu, pour la circonstance, deux sites d'exposition, à savoir le collège Larbi-Mezani, comme site principal où se déroulera la cérémonie d'ouverture officielle le 30 juillet 2015, à 10 heures, ainsi que la maison de jeunes Keddache-Ali. Tandis que le centre culturel Mouloud-Mammeri sera érigé en centre de presse et salle de rédaction, point d'information pour les représentants des médias.

Toujours selon le même comité, au programme de la fête du bijou d'Ath Yenni, des conférences sur le bijou et des émissions radio-phoniques en direct de Ath Yenni avec la participation des artisans bijoutiers. Il est à noter, enfin, que la 12^e édition de la fête du bijou est placée sous le haut patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, la wilaya de Tizi Ouzou, l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi Ouzou et de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Tizi Ouzou.

Hamid M.